

Réseau des villes de l'Arc jurassien
M. Jacques Florey
Rue de la Paix 13
2300 La Chaux-de-Fonds

Projet d'horaire CFF 2025 : soutien de l'ATE Jura à l'initiative du Réseau des villes de l'Arc jurassien

Monsieur,

Le comité de la section jurassienne de l'Association transports et environnement (ATE) a pris connaissance, le 5 mai dernier, du projet d'horaire des CFF pour l'année 2025. Celui-ci dénonce avec véhémence une énième et importante dégradation de l'offre ferroviaire entre Bâle et l'arc lémanique par Delémont.

En effet, malgré la promesse faite par les CFF et l'OFT, lors de la signature de la Convention de Grellingue en 2015, de rétablir une liaison horaire directe entre Bâle et l'arc lémanique à la fin de l'année 2025, l'ATE Jura ne saurait accepter la suppression de la liaison sans changement entre Bienne et Genève passant par le contournement ferroviaire de Bussigny. En effet, imposer un voire deux changements à Bienne et/ou Renens afin de rejoindre la cité de Calvin depuis la capitale jurassienne comme proposé dans ledit projet d'horaire 2025 relève du non-sens absolu et ne fait que réduire encore plus l'attractivité des transports publics, celle-ci ayant d'ailleurs déjà été très fortement entamée avec la hausse du prix des titres de transports en commun annoncée par l'Alliance SwissPass le 4 avril 2023.

C'est donc avec une satisfaction non dissimulée que l'ATE Jura a été informée de l'intention du Réseau des villes de l'Arc jurassien, en collaboration avec plusieurs autres communes municipales de Suisse romande, d'écrire une lettre à l'attention des CFF et de l'OFT. Celle-ci fait l'objet d'un soutien inconditionnel de la part de son comité. En effet, au vu de l'impact non négligeable des transports individuels motorisés, en Suisse, sur le dérèglement climatique, il est impératif que les autorités politiques, tous niveaux institutionnels confondus, rendent les transports publics attractifs.

En raison du mauvais état de l'infrastructure ferroviaire de Suisse occidentale, cet objectif doit être atteint non pas par une augmentation de l'offre (c'est-à-dire du nombre de trains en circulation), mais bien par une amélioration de la qualité des liaisons, une réduction du nombre de changements en gare au strict minimum et des temps de trajet plus courts. Pour ce faire, l'ATE Jura propose la réintroduction de l'horaire de fin 2014, qu'elle considère plus qu'urgent d'effectuer afin de faciliter le travail de modernisation du réseau ferré.

En vous remerciant sincèrement de cette initiative et en espérant que nos revendications seront déposées sur la table à l'occasion des futures rencontres entre les villes et les institutions fédérales concernées par ce projet d'horaire, veuillez recevoir, Monsieur, nos meilleures salutations.

Delémont, le 20 mai 2023

ATE Jura

Valère Lovis, co-président



Christelle Vallat, secrétaire générale



Pour tout contact :
Christelle Vallat
christelle.vallat@ate-ju.ch
078 636 03 48